

**TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION  
N° 2020-07-02 DU BUREAU SYNDICAL  
23 OCTOBRE 2020**

N° 2020-07-02 / annexe

**Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités pouvant être allouées au Président et aux Vice-présidents.**

Fonction	Nom, Prénom	Montant mensuel brut au 23/10/2020	Pourcentage de l'indice brut terminal de la grille indiciaire de la fonction publique
Président	AURIAS Claude	777.88 €	20 %
Vice-présidente à l'administration générale	BOUYAC Jacqueline	388.94 €	10 %
Vice-président aux ressources humaines et démarche qualité	AARAB Mounir	388.94 €	10 %
Vice-président aux relations institutionnelles	BLANC Didier-Claude	388.94 €	10 %
Vice-présidente à l'éducation au territoire et à l'environnement	MOULIN Corinne	388.94 €	10 %
Vice-président à l'innovation et aux technologies de l'information et de la communication	TENOUX Gérard	388.94 €	10 %
Vice-présidente à l'environnement, à l'énergie et au développement durable	TOUCHE Danielle	388.94 €	10 %
Vice-président au tourisme, aux activités de pleine nature et à la marque « Valeurs Parc »	BESSON Dominique	388.94 €	10 %
Vice-président à l'agriculture et au pastoralisme	ROUX Serge	388.94 €	10 %
Vice-présidente au paysage, à l'aménagement exemplaire et à l'urbanisme	PELOUX Nicole	388.94 €	10 %
Vice-président culture, patrimoine et communication	CREMILLIEUX Gilles	388.94 €	10 %
Vice-président biodiversité et forêt	JACQUEMART Vincent	388.94 €	10 %